

**Vous aussi,  
Devenez membre  
des  
commissions.  
Rejoignez-nous !**

**Appréhendez !**

Les futurs projets de norme,

**Prenez part !**

Au contenu des futures normes,

**Commentez !**

Les projets en consultation,

**Participez !**

Aux réunions des commissions françaises

**Devenez Expert  
Européen !**

Et aller défendre les positions stratégiques françaises

## Agenda des prochaines Commissions

**AF 019 Mobilier d'extérieur**  
Lundi 31 août 2015

**AF 087 Tables à repasser**  
Mercredi 07 octobre 2015

**AF 036 Tableaux et surfaces d'affichage**  
Mercredi 14 octobre 2015

**AF 004 Mobilier de bureau**  
Mercredi 28 octobre 2015

**AF 085 Mobilier Urbain d'ambiance et de propreté**  
Lundi 02 novembre 2015

**AF 021 Mobilier de puériculture**  
Mercredi 25 novembre 2015

**AF 078 méthodes d'essai**  
Mercredi 09 décembre 2015

## Retour sur la réunion plénière et travaux à l'international

Cette année, le **Comité Technique CEN/TC 207 « Ameublement »** s'est réuni en mai.

Outre l'élaboration d'un document relatif au coincement des doigts (voir article ci-après), il a été décidé de travailler davantage au niveau international (ISO).

En effet, en 2014, **l'ISO/TC 136 « Ameublement »** s'est réuni et des travaux ont été initiés et feront l'objet de réunions en octobre. Les membres du TC ont accepté de focaliser leur travail sur des normes de méthodes d'essai.

La plupart des projets en

cours de rédaction se basent sur des normes européennes. Cependant, un d'entre eux est un nouveau sujet, qui sera discuté lors des prochaines réunions : un **projet de norme relatif aux lits pour adultes**.

Du 5 au 9 octobre, 4 des 5 Groupes de travail ISO se réuniront en Italie afin de travailler sur les projets en cours, notamment :

**- 07 octobre et 08 matin : sièges—méthode d'essai.**

Révision de l'ISO 24496 qui définit les méthodes d'essai pour la prise des dimensions des sièges de travail de bureau.

**- 08 et 09 octobre : couchages.**

Travail sur le projet de norme ISO 19833 qui définit les méthodes d'essai pour les lits pour adultes.

Une proposition de position française à défendre lors de ces réunions sera préparée début septembre et diffusée auprès des membres de l'AF 048.



## Appel à experts pour travailler sur les Tableaux

Le Groupe de travail européen qui gère le mobilier scolaire a lancé la révision de la norme **NF EN 14434 Tableaux pour établissements d'enseignement - Exigences ergonomiques, techniques et de sécurité et méthodes d'essai correspondantes** datant de 2010.

Compte-tenu de l'évolution du marché, l'Allemagne, initiatrice de cette demande, souhaite intégrer à cette

norme des **exigences** pour les **tableaux interactifs**. La première réunion de travail européenne aura lieu les 19 et 20 novembre à FCBA.

**Position française**

Une réunion de la commission AF 036 « Tableaux et surfaces d'affichage » aura lieu le **14 octobre** à FCBA afin d'émettre des commentaires sur la norme. Cette réunion permettra des propositions pour une mise à

jour éventuelle des exigences et méthodes d'essai, une réflexion sur l'introduction de nouveaux éléments (selon les différents retours d'expérience des professionnels du secteur) et afin de discuter de la proposition allemande (en préparation).

Pour toute information complémentaire ou pour s'inscrire à la commission, contacter Adrien Gaudron au BNBA.

## Cisaillement et coincement des doigts à portée de main

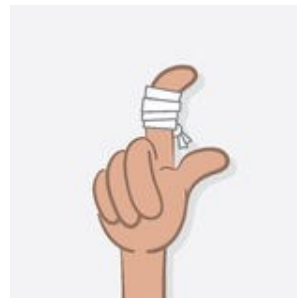
Après de nombreuses années de discussions, un **projet de Rapport Technique** relatif au **cisaillement et coincement des doigts** est en cours de finalisation au niveau européen.

Ce rapport entérine les valeurs interdites pour les coincement des doigts **entre 7 et 18 mm** pour les articles de mobilier, afin d'harmoniser les normes entre elles.

Ce document de 5 pages couvre tous les usages (domestique et collectif) et vise également les enfants de plus de 3 ans. Il propose une définition de l'accessibilité et pose la problématique des appareils à hauts risques, comme les mobiliers avec des mécanismes à moteur.

En outre, il reprend également les exigences relatives aux points de cisaillement et

de pincement, et propose des formes de trous pouvant présenter un risque de coincement.





## Quoi de neuf ?

### Révision de la norme NF EN 1957 lits et matelas

Le Groupe de Travail en charge de cette norme souhaite effectuer des propositions pour introduire des exigences couvrant un usage par des personnes en surpoids, et proposera également une analyse de risque pour les produits convertibles (clic-clac, BZ, etc.)

### Le FprEN 14749 bientôt au vote Formel

Le projet final de la norme relative à la sécurité des meubles de rangement

domestiques est au vote formel. Le point le plus critique de cette norme est une exigence de stabilité qui pourrait contraindre certains produits à être fixés au mur. En revanche, le projet a été clarifié et ne comporte plus d'interprétation sur les composants à soumettre à essais.

### Puériculture : une campagne d'essais sur les sièges

Les travaux concernant la norme sous mandat de la commission européenne « **sièges pour enfants** » continuent. Les exigences mécaniques du projet sont,

pour certaines, plus sévères que celles de la norme française NF D 60-300-2 (qui sera annulée lors de la publication de la norme européenne).

FCBA a lancé une campagne d'essai afin de vérifier que ces nouvelles exigences ne pénalisent pas les produits français, et proposera de nouvelles exigences le cas échéant.



## Application collective du mandat « puériculture »

La décision de la commission européenne 2013/121/EU ne précisait pas si le mandat M/527 s'appliquait uniquement à un usage domestique. Le 1er juillet, la Commission Européenne a officiellement précisé **qu'en principe, le mandat s'appliquait également à un usage**

### collectif, dont un usage scolaire.

Cependant, la Commission précise qu'il serait intéressant d'avoir un retour d'expérience de chaque commission nationale afin de prendre une décision officielle. La Commission Européenne souhaite une publication de la future

norme harmonisée « sièges » rapidement, **si l'introduction de l'usage collectif ou scolaire nécessite des travaux supplémentaires, la Commission pourrait alors restreindre le domaine d'application du mandat, dans un premier temps, à l'usage domestique seul.**



## Normadico : La procédure UAP

La **procédure UAP**, ou **Unique Acceptance Procedure**, est utilisée par les Comités Techniques au niveau Européen pour accélérer le délai de rédaction des normes.

Un projet en UAP a son enquête et son vote formel combinés. Le délai de mise à jour de la traduction, du traitement des commentaires, du

vote Formel et des différents traitements administratifs sont donc en moins sur la durée totale du processus de rédaction des normes et permettent de **gagner environ 6 mois.**

Cependant, le recours à l'UAP n'est pas toujours proposé, ni encouragé, par les animateurs des groupes de travail, car

**tout commentaire technique émis pendant l'enquête ne peut être pris en compte et revient à désapprouver le projet.**

Or, une majorité pondérée d'au moins 71 % est nécessaire pour valider et publier une norme. Il y a donc un risque plus important que par une procédure « classique ».

## Publications



**NF EN 747-1&2 : lits superposés et lits surélevés**  
08 Août 2015

**Les normes sont disponibles sur la boutique en ligne AFNOR**  
<http://www.boutique.afnor.org/normes>

## Enquêtes publiques



**prEN 16890 matelas pour enfants**  
Jusqu'au 04 septembre 2015

**prEN 1729-2 sièges et tables pour établissement d'éducation**  
Jusqu'au 08 octobre 2015

**Vous êtes invités à commenter ces projets sur le site AFNOR**

<http://www.enquetes-publiques.afnor.org/>

## Important !



**Vers une mise à jour du JORF pour la publication de l'amendement des NF EN 747-1&2**

L'amendement des normes NF EN 747-1&2 relatives aux couchages en hauteur a été publié le 08 août 2015. Cet amendement abaisse la hauteur des lits superposés et surélevés à 600 mm (contre 800 mm auparavant).

**La DGCCRF prépare un avis pour modifier l'avis existant relatif aux lits superposés**, il citera la nouvelle norme (et donc les nouvelles exigences de hauteur) et devrait être publié au JORF en fin d'année.



BUREAU  
DE NORMALISATION  
BOIS ET AMEUBLEMENT

**Bureau de Normalisation Bois et Ameublement**

10 rue Galilée - 77420 Champs sur Marne  
Tel. : 01 72 84 96 53

Contact ameublement : Adrien GAUDRON  
Tél. : 01 72 84 96 51  
[adrien.gaudron@fcba.fr](mailto:adrien.gaudron@fcba.fr)